



Grève du 19 mars

## Ensemble, investissons dans la grève

Vous hésitez encore parce que mardi prochain, vous avez piscine ou une sortie scolaire prévue de longue date ?

Vous vous êtes décidé mais vous vous sentez encore bien seul ou isolé dans votre école ?

Des collègues seraient partants mais il faut encore les convaincre ?

Vous pensez que ces lois ne vous concerneront pas, que des réformes, vous en avez vu d'autres ?

Dans le Puy-de-Dôme, les principales organisations représentatives à des niveaux différents appellent à se mobiliser pour affirmer notre opposition et notre résistance face aux projets Dussopt pour la Fonction publique et Blanquer pour l'école.

### Dix raisons de se mettre en grève

A travers ces deux lois, le SNUipp 63 a retenu dix raisons de faire grève le 19 mars pour vous aider à vous décider ou pour aider des collègues à s'engager.

- Le statut de fonctionnaire** agent de l'Etat est remis en cause. A terme, l'Etat proposera de changer de métier ou offrira, de gré ou de force, la perspective d'accéder à un statut de droit privé avec quelques cacahouètes pour séduire les volontaires potentiels.
- Le recrutement de contractuels** sera amplifié en fonction des besoins du moment accentuant un peu plus l'emploi jetable et précaire.
- Les commissions paritaires** seront vidées de leurs champs de compétences, réduisant d'autant la place des organisations syndicales et limitant drastiquement le petit reliquat de dialogue social
- Les services publics** au service des citoyens et des usagers seront encore plus externalisés et cédés par le biais de la délégation de service public à des filiales de sociétés financières. L'exemple le plus concret est celui de la privatisation des autoroutes.
- Le devoir de réserve des enseignants** sera muselé, restreignant ainsi leurs possibilités d'expression individuelle en tant que citoyen. Des collègues ont été récemment rappelés à l'ordre pour des propos tenus dans les réseaux sociaux.

☑ **Les établissements publics des savoirs fondamentaux** constitueront de nouvelles entités de la maternelle à la classe de troisième conduisant à la fusion de plusieurs écoles primaires sur décision du préfet avec le soutien des collectivités territoriales et entraînant de facto la disparition des directrices et directeurs d'école.

☑ **La formation initiale des enseignants** reposera sur le compagnonnage d'étudiants contractuels dès la deuxième année de licence lesquels constitueront un vivier révocable et corvéable à merci comme variable d'ajustement des moyens de remplacement. Les instituts de formation déjà très affaiblis par les réformes Darcos et Peillon seront centrés sur l'enseignement des fondamentaux... ce qui en dit long sur **l'avenir des disciplines artistiques, culturelles et physiques** dispensées dans le cadre de la scolarité obligatoire.

☑ **L'instruction obligatoire dès 3 ans** constituera un leurre pour masquer le cadeau aux écoles privées qui devront être financées par les collectivités et offrir par le biais de dérogations la possibilité aux jardins d'enfants de scolariser des élèves, offrant ainsi une opportunité de démantèlement de notre modèle d'école maternelle.

☑ **La disparition du CNEC** (Conseil national d'évaluation du système scolaire), organisme indépendant renforce la place du pouvoir politique dans l'évaluation du système éducatif, conduisant ainsi à la concurrence entre les établissements. La pression que génèrera le système sur les enseignants accentuera le caractère individualiste de l'exercice du métier.

☑ **L'introduction des drapeaux tricolore et européen** et l'affichage des paroles de la Marseillaise dans chaque classe donne une vision rétrograde de l'EMC ainsi qu'un sentiment nationaliste renforcé par le tropisme du ministre pour des valeurs conservatrices et réactionnaires d'un autre temps.

## Un calendrier serré

Après le travail de la commission sur la loi Blanquer (étape 1), les sénateurs ne la verront passer qu'une fois car ils sont dans le cadre de la procédure d'urgence laquelle permet un cheminement parlementaire plus rapide.

A l'issue des débats dans l'hémicycle du Sénat (étape 2), le texte retenu sera ensuite examiné en commission mixte paritaire Sénat + Assemblée Nationale (étape 3).

C'est un point très important car si un consensus n'est pas trouvé lors de cette commission mixte, c'est le texte initial (celui de l'Assemblée Nationale) qui sera retenu, et non la version remaniée... d'où l'importance pour les sénateurs de trouver la juste mesure dans la

refonte du texte, et de ne retoucher que ce qui paraît le plus important afin de ne pas perdre tout bénéfice de leur action.

**Le travail de la commission commence le 20 avril. La loi sera reçue en séance publique début mai, entérinée fin mai !**

La loi entrera en application à la rentrée et déjà, sans plus attendre, l'administration commence à l'anticiper.

## **Des ministres ont reculé sous la pression des enseignants**

Les ministres de l'Éducation ou de l'Enseignement supérieur balayés par leur propre réforme sont des cas d'école plus fréquent qu'on le pense :

- **Peillon (2012-2014)** est emporté par sa réforme des rythmes scolaires et a disparu depuis. Le dossier n'est toujours pas réglé.
- **Darcos (2007-2009)** a chuté à la suite de sa réforme du lycée qui sera reportée.
- **Fillon (2004-2006)** a reculé sur la réforme du baccalauréat face à contestation des enseignants, des lycéens et des parents
- **Allègre (1997-2000)** qui voulait dégraisser le mammoth, a provoqué la grogne des enseignants à la suite de ses propos méprisants et provocateurs sur la profession. En opposition avec les organisations syndicales, de nombreuses manifestations et actes de résistance le conduisent démissionner. Jack Lang lui succèdera avec pour mission de pacifier le monde enseignant.
- **Jospin (1988-1992)** cèdera après plusieurs grèves et 100 000 enseignants dans la rue en proposant une revalorisation substantielle sans contrepartie
- **Devaquet (1986)** suite à son projet de réforme des universités sera poussé à la démission très rapidement par un large mouvement de contestation. Le projet sera retiré.
- **Savary (1981-1984)** chargé d'unifier l'enseignement secondaire ainsi que l'école « libre » et l'école privée, est désavoué par le président Mitterrand qui le conduit à démissionner

**Alors, montrons ensemble notre capacité de résistance  
aux projets de loi du gouvernement.**

**Mettons Blanquer au pas.**

**Investissons dans la grève pour l'avenir  
de nos statuts, de notre métier et de nos élèves.**

**Rassemblement et manifestation  
mardi 19 mars à partir de 10h.00 place du 1<sup>er</sup> mai**

**Rendez-vous sous les drapeaux de la FSU et du SNUipp**

## Les informations pour faire grève

- [Faire grève](#)
- [Loi Blanquer : toutes et tous dans la rue](#)
- [La lettre aux parents](#)
- [Stagiaires en grève : mais oui, c'est possible !](#)
- [Combien de grévistes dans votre école ?](#)



Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et des professeurs de collège  
Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ [snu63@snuipp.fr](mailto:snu63@snuipp.fr)